



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

E/CN.4/2003/3/Corr.1
27 mars 2003

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME
Cinquante-neuvième session
Point 11 b) de l'ordre du jour provisoire

**DROITS CIVILS ET POLITIQUES, NOTAMMENT LES QUESTIONS
CONCERNANT LES DISPARITIONS ET EXÉCUTIONS SOMMAIRES**

Exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires

Rapport de la Rapporteuse spéciale, M^{me} Asma Jahangir, soumis en application
de la résolution 2002/36 de la Commission des droits de l'homme

Rectificatif

Paragraphe 19

Première ligne: remplacer 56 par 54

Septième ligne: remplacer Népal (2) par Népal (1)

Cinquième ligne: supprimer ex-République yougoslave de Macédoine (1).

Paragraphe 21

Septième ligne: après Turquie, insérer Uruguay.

Paragraphe 22

Quatrième ligne: supprimer ex-République yougoslave de Macédoine

Septième ligne: supprimer Uruguay.

Paragraphe 57

Troisième et quatrième lignes: supprimer ex-République yougoslave de Macédoine.
